



VILLE DE SAINT-ETIENNE-LES REMIREMONT

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2008 COMPTE-RENDU

L'an 2008, le onze avril à vingt heures trente

LE CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué par Monsieur le Maire, le 4 avril 2008, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Michel DEMANGE, Maire.

Étaient présents : M. Michel DEMANGE, Maire, Mmes et MM Yves LE ROUX, Denise PETITJEAN, Philippe GERMAIN, Christiane THIRIAT, Didier VALENTIN, Marcelle SCHILLINGER, Pierre-Yvan ERTZBISCHOFF, Adjoint(e)s,

Mmes et MM Augusta CALVINHO, Jean-Claude LABARRE, Mauricette BAROTTE, Philippe DESMOUGINS, Michèle PERRIN, Déolinda FERREIRA, Catherine LAURENT, Georges HERREYE, Bernard GUYON, Valérie BELLAMY, Nathalie MILLOTTE, Claude HOLLARD, Sandrine RENAUX, Rémi HAMMERER, Sylviane GRAVIER, Christian NICHINI, Danièle FAIVRE, Michel REMY.

Représenté(e)s : M. Claude Montemont par M. Michel REMY

Excusé(e) :

Conformément à l'article L 2121.15, Monsieur Remi HAMMERER a été nommé secrétaire de séance. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la réunion du 11 avril 2008 et l'ordre du jour de la présente réunion.

1. COMPTES ADMINISTRATIFS 2007 - APPROBATION

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

APPROUVE l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen,

DECLARE toutes les opérations de l'**exercice 2007** définitivement closes et les crédits annulés, pour les Budgets COMMUNE - EAU - ASSAINISSEMENT - FORET - LOCATION BATIMENTS INDUSTRIELS - RESTAURATION DU PERSONNEL COMMUNAL - LOTISSEMENT INDUSTRIEL DES PONCEES.

2. AFFECTATION DES RESULTATS 2007

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

Après avoir examiné le compte administratif 2007, statue sur l'affectation des résultats pour les Budgets COMMUNE - EAU - ASSAINISSEMENT - FORET - LOCATION BATIMENTS INDUSTRIELS - RESTAURATION DU PERSONNEL COMMUNAL - LOTISSEMENT INDUSTRIEL DES PONCEES.

3. COMPTES DE GESTION 2008 - APPROBATION

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

DECLARE, à l'unanimité que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2007, par le Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part, pour les Budgets COMMUNE - EAU - ASSAINISSEMENT - FORET - LOCATION BATIMENTS INDUSTRIELS - RESTAURATION DU PERSONNEL COMMUNAL - LOTISSEMENT INDUSTRIEL DES PONCEES.

4. VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2008

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

VOTE le BUDGET PRIMITIF COMMUNAL ainsi qu'il suit :

SECTION	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	4 125 247.18 €	4 125 247.18 €
INVESTISSEMENT	1 924 003.46 €	1 924 003.46 €

VOTE le BUDGET DE L'EAU ainsi qu'il suit :

SECTION	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	558 290.75 €	558 290.75 €
INVESTISSEMENT	454 412.05 €	454 412.05 €

VOTE le BUDGET PRIMITIF DE L'ASSAINISSEMENT ainsi qu'il suit :

SECTION	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	353 794,11 €	353 794,11 €
INVESTISSEMENT	452 416,00 €	452 416,00 €

VOTE le BUDGET PRIMITIF DE LA FORET ainsi qu'il suit :

SECTION	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	95 702.05 €	95 702.05 €
INVESTISSEMENT	93 298.10 €	93 298.10 €

VOTE le BUDGET PRIMITIF « LOCATION BATIMENTS INDUSTRIELS » ainsi qu'il suit :

SECTION	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	11 636.00 €	11 636.00 €
INVESTISSEMENT	441.00 €	3 109.22 €

VOTE le BUDGET PRIMITIF « RESTAURATION DU PERSONNEL » ainsi qu'il suit :

SECTION	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	3 016.80 €	3 016.80 €
INVESTISSEMENT	0.00 €	0.00 €

VOTE le BUDGET PRIMITIF « LOTISSEMENT INDUSTRIEL DES PONCEES » ainsi qu'il suit :

SECTION	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	445 361.62 €	530 908.82 €
INVESTISSEMENT	453 457.62 €	507 348.76 €

5. TAUX DES QUATRE TAXES LOCALES – 2008

Sur proposition de Monsieur le Maire, après avis de la Commission des Finances réunie le 31 mars 2008

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

FIXE ainsi qu'il suit le taux des quatre taxes locales pour l'exercice 2008 (maintien des taux pratiqués en 2007).

Taxes	Bases prévisionnelles 2007	Taux 2007	Produit attendu
d'habitation	3 714 000	11.74 %	436 024
Foncier bâti	3 112 000	19.22 %	598 126
Foncier non bâti	83 900	32.06 %	26 898
Taxe professionnelle	4 869 000	12.71 %	618 850
TOTAL			1 679 898

6. OUVERTURE DE CREDIT A COURT TERME

Monsieur le Maire rappelle le Débat d'Orientation Budgétaire tenu en séance du 28 mars 2008 relatif aux opérations d'investissement de 2007 reportées en 2008 pour 800 000 €. Le plan de trésorerie montre que la clôture des travaux concernés nécessitera des décaissements importants, suivis, quelques mois plus tard, des encaissements de subventions sur ces mêmes travaux.

Entre temps, apparaît un besoin de trésorerie évalué au maximum à 300 000 €.

Par ailleurs, la délibération n° 16 du 28 mars 2008 dispose, en son article 20 « *le Conseil Municipal délègue à Monsieur le Maire la réalisation des lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par le conseil municipal par délibération* ».

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à procéder, dans la **limite maximale de 300 000 €** sur un an, à la souscription d'ouvertures de crédit de trésorerie et de passer, à cet effet, les actes nécessaires, conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en cette matière

7. ADHESION DE LA COMMUNE A L'OFFICE DE TOURISME DE REMIREMONT

Créé en 1995 sous statuts associatifs, l'Office du Tourisme de Remiremont a fonctionné jusqu'au 31 12 2004 et bénéficiait de la seule subvention de la ville de Remiremont ; La commune de Saint-Etienne lès Remiremont y était représentée.

Au 1^{er} janvier 2005, l'Office est devenu « Etablissement Public Industriel et Commercial » Cette professionnalisation a pour but *d'optimiser la communication, la promotion et de mieux coordonner les services touristiques.*

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal l'adhésion de la Commune à cette structure qui offre différents services aux communes :

- Parutions sur différents supports : site Internet, guide du Pays de Remiremont, guide Accueil (liste des hébergements), réseau lorrain TC Accueil (informations concernant les manifestations, les hébergements et

sites touristiques de la région, accessibles à tous les offices de tourisme de la région, au Comité Départemental du Tourisme).

- Manifestations des communes : La promotion des manifestations des communes est assurée grâce à sa saisie dans TC Accueil, à l'affichage dans l'office de Tourisme, et aux informations données à l'accueil.

- Distribution des prospectus : Les hôtesse d'accueil de l'office de tourisme distribuent aux touristes selon la demande les différents dépliants des communes, de leurs manifestations, de leurs associations.

- Animations et structures touristiques : L'office de tourisme organise tout au long de l'année diverses manifestations pour animer la ville (Nocturnes d'été, accueil des touristes, visites guidées, festivités gourmandes, etc.). Les structures comme le centre aquatique, le centre équestre, le tennis, le plan d'eau, sont autant d'atouts pour les touristes des communes voisines.

- Vente de billets de spectacle : billetterie pour les associations et professionnels. L'Office de Tourisme prend 10% de commission sur la billetterie des professionnels et associations extérieures à Remiremont et ses communes partenaires.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

DECIDE d'adhérer à l'Office du Tourisme de Remiremont, à compter du Premier mai 2008.

S'ENGAGE à inscrire au Budget de la Commune une subvention annuelle de 1,50 € par habitant.

DIT que la cotisation pour l'année 2008 sera calculée au prorata du nombre de mois :

$(4\ 153\ \text{hab} \times 1,50\ \text{€}) \times 8/12 = 4\ 153\ \text{€}$.

M. DEMANGE	Y. LE ROUX	D. PETITJEAN	P. GERMAIN	C. THIRIAT
Présent	Présent	Présente	Présent	Présente
D. VALENTIN	M. SCHILLINGER	PY ERTZBISCHOFF	A. CALVINHO	JC LABARRE
Présent	Présente	Présent	Présente	Présent
M. BAROTTE	P. DESMOUGINS	M. PERRIN	D. FERREIRA	C. LAURENT
Présente	Présent	Présente	Présente	Présent
G. HERREYE	B. GUYON	V. BELLAMY	N. MILLOTTE	C. HOLLARD
Présent	Présent	Présente	Présente	Présent
S. RENAUX	R. HAMMERER	C. MONTEMONT	S. GRAVIER	C. NICHINI
Présente	Présent	Représenté	Présente	Présent
D. FAIVRE	M. REMY			
Présente	Présent			